



AVIS D'ECHEANCE
CONTRAT SANTE ENTREPRISE

Période du 01/01/2026 au 01/02/2026

N° Contrat : CC4600120-DIALLO MAMADOU
RACHIDOU
Groupe : 12N-NON CADRES

DIALLO MAMADOU RACHIDOU
M DIALLO MAMADOU
DIALLO AFRICA MARKET
52 BOULEVARD LEON GAMBETTA
46000 CAHORS

Année de référence	2026
Mode règlement	TELE REGLEMENT
Périodicité	MENSUEL ECHU
Date d'édition	20/02/2026

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons l'avis d'échéance de votre contrat complémentaire santé entreprise mentionné ci-dessus, accompagné d'un état détaillé des salariés présents sur la période de référence.

Cet état prend en compte tous les mouvements de personnel enregistrés à la date d'émission de ce courrier. Veuillez en vérifier l'exactitude et le cas échéant, nous vous invitons à mettre à jour vos effectifs dans votre Espace Entreprise.

Pour toute question, le Service Gestion des contrats Entreprises est à votre disposition par mail à contact.entreprise@previfrance.fr.

	Répartition des cotisations / Part		Total TTC
	Entreprise	Autre (*)	
Echéance du 01/02/2026	60,48 €		60,48 €

Le montant TTC inclut la taxe CMU de 6.27% (en application de la loi n°99-641 du 27/07/1999) et la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA) de 7% (selon la réglementation applicable à votre entreprise).

Pour suivre vos paiements, vous avez à disposition dans votre Espace Entreprise un récapitulatif de vos paiements dans **contrats et garanties > Attestation de paiement**

Espérant que nos services vous apportent entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Service Gestion des contrats Entreprise

Le compte bancaire enregistré pour le téléversement de votre part Entreprise:

FRCCBPFRPPTLS - 17807008491562112614655
D31B8E5476F2432BA9892ADCB0C8B80D

(*) Salariale, Amicale, CE...